

AXELLE LEMAIRE SECRETAIRE D'ETAT AU NUMERIQUE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Note aux rédactions

Note aux rédactions

www.economie.gouv.fr

Paris, le 09 décembre 2015 N° 1062

Projet de loi pour une République numérique

un hackathon de recherche organisé sur les données de la consultation publique

samedi 12 décembre de 09h30 à 19h00 à La Paillasse - 226 Rue Saint-Denis à Paris

Du 26 septembre au 18 octobre dernier, une expérimentation inédite de co-écriture citoyenne de la loi a été réalisée sur le projet de loi pour une République numérique. Pendant 3 semaines, plus de 21 000 contributeurs ont pu voter, commenter ou proposer des modifications sur un texte du gouvernement publié en ligne. 5 nouveaux articles de loi et plus de 90 modifications du projet de loi présenté en Conseil des ministres sont directement issus des contributions des citoyens.

Afin de pousser plus loin cet exercice d'intelligence collective, le gouvernement a choisi de rendre disponible en accès libre l'ensemble des données issues de la consultation publique, récoltées sur la plateforme www.republique-numerique.fr *, afin de permettre aux chercheurs, membres de la société civile et citoyens de contribuer à tirer les enseignements de cet exercice inédit de démocratie ouverte.

C'est pourquoi la secrétaire d'Etat au Numérique salue et soutient le hackathon-recherche #hackrepnum, organisé ce samedi à la Paillasse à l'initiative de la communauté scientifique.

A cette occasion, des datascientists, ingénieurs, développeurs, chercheurs, juristes et acteurs de la société civile travailleront toute une journée sur les données de la consultation publique.

L'événement est ouvert à tous, chacun pouvant s'inscrire à cette adresse : http://hackrepnum.eventbrite.fr/

Le gouvernement sera très attentif aux résultats de cette journée de travaux, susceptibles de nourrir le retour d'expérience sur l'expérimentation inédite de démocratie ouverte menée sur le projet de loi pour une République numérique.

*Dans le respect des principes de collecte, de traitement et de conservation des données définis par la Loi Informatique et libertés

<u>Contact presse</u>: **Cabinet d'Axelle LEMAIRE**: Aurélien PEROL: Tél. 01 53 18 44 50 sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr

